



COMMUNIQUE DE PRESSE

CRÉATION DE L'ASSOCIATION « LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID »

L'UNTF, l'USNEF et TRANSFRIGOROUTE France sont trois associations professionnelles réunissant des professionnels du transport et de la logistique du froid. Elles viennent de créer ensemble l'association « LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID », au service de chacun de ses membres et d'une façon générale de l'ensemble de la logistique du froid. Le Président est Jean-Eudes TESSON, Président de l'USNEF, entouré de deux vice-présidents, Philippe ANTOINE, président de l'UNTF et Jean-Marc PLATERO, Président de TRANSFRIGOROUTE France.

Les missions de la nouvelle association sont :

- Réunir les sièges des trois associations dans un même lieu et mettre en place une équipe de permanents commune
- Constituer un lieu de rencontres et d'échanges entre les différents maillons de la chaîne logistique
- Rendre plus visibles les métiers de la logistique du froid par une meilleure communication.
- Promouvoir la logistique du froid et particulièrement l'externalisation des fonctions logistiques
- Proposer un interlocuteur unique pour toutes les questions liées au traitement des flux
- Exercer une veille réglementaire et technique sur les sujets liés à la chaîne du froid
- Assurer un lobbying commun sur toutes les questions liées aux métiers
- Travailler en commun sur l'efficacité énergétique en particulier dans un contexte de transition énergétique
- Mieux informer les adhérents des trois structures dans les domaines de la gestion et du management spécifiques au froid.
- Rechercher toutes les opportunités permettant de réunir les différents acteurs de la filière.

Contact

Valérie LASSERRE, déléguée générale de « LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID

Mail : valerie.lasserre@usnef.fr

Tel : 01 53 04 16 80

DOSSIER DE PRESSE

Aujourd'hui existent trois associations professionnelles intervenant dans le domaine du logistique froid :

- **TRANSFRIGOROUTE FRANCE** : ses membres sont des transporteurs sous température dirigée, des loueurs de véhicules frigorifiques ou des équipementiers. TRANSFRIGOROUTE France est par ailleurs membre de TRANSFRIGOROUTE INTERNATIONAL. TRANSFRIGOROUTE France est un organisme d'études techniques et économiques du transport sous température dirigée, pour promouvoir les actions et les moyens susceptibles de favoriser le développement du transport par route des denrées périssables, ainsi que la qualité des équipements et des prestations des entreprises.
- **UNTF** : association professionnelle des transporteurs à température dirigée (froid positif ou négatif, surgelés, produits carnés ou de la mer, légumes, plantes et fleurs, médicament...). Indépendante des Organisations Professionnelles nationales représentatives du Transport Routier de Marchandises, l'UNTF se veut un lieu de rencontre pour ses adhérents ainsi que leur représentation auprès des pouvoirs publics, des représentants des chargeurs, des équipementiers ou encore des autres maillons de la filière du froid. D'une façon générale, l'UNTF assure l'ensemble des actions mutualisées entre ses membres..
- **USNEF** : organisation professionnelle des entrepôts frigorifiques publics (très majoritairement froid négatif mais aussi du positif). L'USNEF a le statut de syndicat professionnel et constitue la fédération d'employeur de la convention collective des exploitations frigorifiques. L'USNEF est par ailleurs membre de l'ECSLA (European Cold Storage & Logistics Association)

Constats:

- L'évolution des métiers et le développement des besoins logistiques ont fait converger dans le métier du grand froid les activités des « stockeurs » et des transporteurs. Ainsi les sociétés représentant 80% des volumes des adhérents de l'USNEF ont par ailleurs des activités de transport. Une partie importante des membres de l'UNTF dispose d'entrepôts frigorifiques, offrant à leur clientèle des prestations de stockage, préparation de commandes, parfois même de congélation. Parmi ces derniers beaucoup n'ont pas souhaité adhérer à deux organisations professionnelles (voire trois organisations). Ainsi il n'existe pas actuellement de cadre dans lequel peuvent se rencontrer l'ensemble des acteurs de la chaîne logistique du froid en France. Il apparaît que cette situation est préjudiciable, notamment au regard des actions de lobbying pour la défense des intérêts des professionnels.
- Les premiers concurrents des prestataires sont leurs clients eux-mêmes, tentés par l'internalisation. Les transporteurs et logisticiens du froid souhaitent s'engager dans la promotion de l'externalisation de la logistique. D'une façon générale, après de

nombreuses années pendant lesquelles beaucoup d'énergie de leurs organisations professionnelles a été consacrée au lobbying portant sur des questions réglementaires ou techniques, ils souhaitent que leurs organisations professionnelles apportent plus d'attention aux fonctions métiers. Il s'agit aussi de mieux travailler sur les aspects contractuels avec les autres maillons de la filière, l'amélioration de la traçabilité et l'optimisation des flux. La question de l'efficacité énergétique est également une préoccupation majeure.

- Avec l'application de la loi « pénibilité », le travail au froid nécessite une approche particulière qui concerne entrepôts et transporteurs, froid positif et froid négatif.
- Il apparaissait que les synergies entre les trois organisations étaient difficiles à développer, notamment du fait qu'elles étaient situées dans des lieux différents.
- Compte tenu des statuts différents des associations (syndicat professionnel, association professionnelle, organisme d'études techniques), il n'était pas envisageable de procéder à une fusion des trois organisations.

Création d'une association « LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID »

Les trois organisations professionnelles ont décidé de se doter d'une nouvelle association dont les missions sont les suivantes :

- Réunir les sièges des trois associations dans un même lieu et mettre en place une équipe de permanents commune sous la responsabilité de Valérie LASSERRE. Ceci peut permettre d'optimiser les moyens techniques et humains et de spécialiser des personnes.
- Constituer un lieu de rencontres et d'échanges entre les différents maillons de la chaîne logistique
- Rendre plus visibles les métiers de la logistique du froid par une meilleure communication (site WEB « logistique du froid » renvoyant aux sites des trois organisations, conférences, colloques, relations médiatiques, etc...)
- Promouvoir la logistique du froid et particulièrement l'externalisation des fonctions logistiques
- Avoir un interlocuteur unique pour toutes les questions liées au traitement des flux (ex : lien avec GS1)
- Exercer une veille réglementaire et technique sur les sujets liés à la chaîne du froid
- Assurer un lobbying commun sur toutes les questions liées aux métiers
- Travailler en commun sur l'efficacité énergétique en particulier dans un contexte de transition énergétique
- Mieux informer les adhérents des trois structures dans les domaines de gestion spécifiques au froid (ex : pénibilité, accidents du travail, ...)
- Rechercher toutes les opportunités permettant de réunir les différents acteurs de la filière (par exemple assemblées générales en commun)

Et d'une façon générale réaliser toutes les missions communes à au moins 2 des 3 associations membres.

Membres et gouvernance :

Ses membres sont USNEF, UNTF, TRANSFRIGOROUTE France qui disposent d'une 1 voix chacune en assemblée générale.

Le nombre de membres pourra être étendu selon les opportunités à d'autres associations professionnelles.

Un conseil d'administration réunit 2 membres représentants de chacune des associations. Il élit en son sein un Président et deux vice-présidents, ces derniers étant désignés parmi chacune des deux associations dont n'est pas issu le président.

Les trois associations ont décidé de se doter d'un secrétaire ou délégué général commun assurant par ailleurs la direction de LA CHAINE LOGISTIQUE DU FROID